



15 start-ups lauréates de l'édition 2015 de "3 minutes pour convaincre"

Les 15 entrepreneurs devront convaincre les auditeurs de Stéphane Soumier, dans la matinale économique "Good Morning Business" de BFM Business, du 28 septembre au 16 octobre à 8h15

Paris, le 28 septembre 2015. Positive Entreprise et BFM Business mettent à nouveau sous les projecteurs de "Good Morning Business", présenté par Stéphane Soumier, 15 entreprises sélectionnées par un comité d'experts pour leur approche disruptive et leur ambition de changer le monde. Les entrepreneurs ont rendez-vous avec les auditeurs de la matinale économique la plus célèbre de France, tous les matins à 8h15, du 28 septembre au 16 octobre prochains.

15 start-ups et l'ambition de conquérir le monde

À l'issue d'un processus sélectif animé par **Positive Entreprise** et son comité de sélection, 15 entrepreneurs ont été choisis parmi 120 candidatures, 40 entretiens et plusieurs heures de débats d'experts. Pour la 6^e année consécutive, les entrepreneurs ainsi désignés vont avoir l'opportunité de présenter leur projet de développement à de futurs investisseurs, partenaires ou clients, dans une matinale radio/télévisuelle des plus engagées pour l'entrepreneuriat.

"**3 minutes pour convaincre** est une opération pour les entrepreneurs, par les entrepreneurs, et notre comité est très impliqué pour repérer les projets et modèles les plus innovants, les entrepreneurs les plus talentueux, ambitieux et sérieux. Au final, nos choix relèvent en partie du coup de cœur, mais aussi de la conviction profonde que nous pourrions nous-mêmes investir dans les entreprises retenues. La résonance d'une interview dans la matinale de Stéphane Soumier est une formidable chance pour ces jeunes entreprises et Positive Entreprise est très fière de leur apporter ce coup de pouce !", se réjouit Isabelle Vendeville, Présidente du Jury de "**3 minutes pour convaincre**".

Les 15 entreprises lauréates de "3 minutes pour convaincre" 2015 :

- **Algo** : première peinture écologique à base d'algues
- **Cyberwatch** : premier logiciel de correction de vulnérabilités informatiques
- **France Barter** : plateforme digitale d'échanges inter-entreprises
- **Genepred** : technologie médicale spécialisée dans le diagnostic prédictif
- **Jerevedunemaison** : premier acteur exclusivement dédié acheteurs immobilier
- **KAZoART** : place de marché pour des œuvres d'art originales et accessibles
- **KeeWork** : job-board proposant le premier outil d'évaluation de marque employeur
- **Mobypark** : appli. mobile qui ouvre les parkings privés aux conducteurs urbains
- **PayMyTable** : appli. mobile pour payer directement son addition au restaurant
- **PopUp Immo** : premier acteur des pop-ups store en France
- **Rcup** : semelles individualisées innovantes pour la santé et la sécurité
- **Skilladvisor** : place de marché de la formation professionnelle
- **Smart me up** : technologie de reconnaissance de visage en temps réel
- **Stimul** : coaching personnalisé sur internet
- **Weclaim** : première plateforme européenne de litige de masse (*class action*)

Rendez-vous avec les lauréats, du 28 septembre au 16 octobre sur BFM Business

Du 28 septembre au 16 octobre vers 8h15, les 15 entrepreneurs lauréats seront interviewés par Stéphane Soumier, dans la matinale "Good Morning Business" de BFM Business.

Les présentations (replay des interviews, informations sur les projets, à l'exclusion de toute donnée financière) seront relayées sur le site www.3minutespourconvaincre.com. Les auditeurs/télespectateurs ainsi convaincus pourront directement contacter les entrepreneurs.

"Que les entrepreneurs voient grand et ne fixent aucune limite à leurs ambitions, nous sommes là pour les mettre en valeur. Parmi ces pépites se cache peut-être la start-up qui viendra grossir les rangs de nos licornes dans 3 ou 5 ans !" s'enthousiasme Stéphane Soumier.

Le comité d'experts

Il est composé de professionnels de la finance, du conseil, du droit et bien sûr d'entrepreneurs, tous portés par l'envie de participer, transmettre, développer la dynamique entrepreneuriale : Isabelle Vendeville, Claire Vernet-Garnier, Christian Baumard, Etienne de Lasteyrie, Antoine Fournier, Dominique Grillet, Jacques-Henri Hacquin, Matthias Huot, Christophe Lahon, Thibault Lanxade, Nicolas Meunier, Julien Pagezy et Olivier Schwab. Les profils des experts sont présentés sur le site www.3minutespourconvaincre.com.

Contacts

Toutes les informations sur : www.3minutespourconvaincre.com



@3minconvaincre et #3MPC2015

Positive Entreprise

Isabelle Vendeville – Présidente
isabelle.vendeville@virgileavocats.com

À propos de Positive Entreprise

Positive Entreprise est une association Loi 1901 qui vise à favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise, par réalisation de publications, l'organisation de conférences, de séminaires, de réunions et par l'organisation d'actions d'informations ou de lobbying.

Promouvoir le monde de l'entreprise, des commerces, des professions libérales auprès des jeunes, insuffler aux nouvelles générations l'esprit d'entreprendre, agir pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension entre les entreprises et la jeunesse, tels sont les 3 fondamentaux de l'association.

À propos de 3 minutes pour convaincre" www.3minutespourconvaincre.com

Initiative unique, animée par l'association Positive Entreprise, "3 minutes pour convaincre" a permis, depuis 2010, à quelques 80 entreprises d'accroître leur notoriété et surtout de lever des fonds pour grandir et déployer leur activité. Au total, ce sont plus de 25 millions d'euros qui ont été levés notamment dans le cadre de la Loi Tépà, mais également au travers de partenariats. Ce sont aussi des centaines d'emplois qui ont été créés.